

Zeitschrift:	Bulletin de la Société pédagogique genevoise
Herausgeber:	Société pédagogique genevoise
Band:	- (1898)
Heft:	1
Artikel:	Rapport sur l'activité de la Société pédagogique genevoise pendant l'année 1897, présenté par M. Lucien Baatard, président
Autor:	Baatard, Lucien
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-239084

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

4^o Election du Comité.

M. Thorens a déclaré par lettre qu'il décline toute candidature.

MM. Pautry, Baatard, Rosier, Constantin, Grosgurin, Mégard et Charvoz sont élus au premier tour de scrutin.

M. Baatard est réélu président, à l'unanimité moins une voix.

5^o Nomination de la Commission de gestion pour 1898.

MM. Emile Compagnon, Louis Favre, Menu, Lagotala et Bratschy sont nommés par acclamation.

La séance est levée à 4 h. $\frac{1}{2}$.

Le Bulletinier,

L. GROSGURIN.

Rapport sur l'activité de la Société pédagogique genevoise pendant l'année 1897, présenté par M. Lucien Baatard, président.

Mesdames et Messieurs,

Dans le courant de l'année 1897, notre société s'est réunie 7 fois en assemblée générale. Parmi les sujets de ces séances, je citerai plus particulièrement la question du temps pendant lequel les élèves des écoles primaires de la Ville devraient rester sous la direction du même maître, l'exposé du but et de l'organisation de l'Ecole professionnelle et ménagère de jeunes filles par M. Rosier, les impressions de voyage de M. le professeur Duparc. Nous avons eu en outre à nous occuper du choix des questions pour le congrès de Bienne, et M. Sené a bien voulu nous faire part de quelques formules grammaticales dont il se sert dans ses leçons de français aux étrangers.

L'application du système des classes annuelles à nos écoles de la Ville est bien l'un des faits qui caractérisent le mieux l'esprit dont s'est inspiré jusqu'ici notre enseignement primaire. Au lieu de chercher dans l'enfant lui-même les difficultés essentielles de la tâche de l'instituteur on s'imagine qu'elles résident uniquement dans la matière à enseigner ! C'est ainsi que l'on en arrive à confondre éducation... et dressage en vue des examens.

Comme le dit très bien Marion, « la grande affaire dans l'école même, ce n'est pas ce qu'on y apprend, ce sont les habitudes d'esprit qu'on y contracte. Et moins encore les habitudes d'esprit que de conduite, moins les goûts intellectuels que les tendances pratiques et les plis profonds du caractère. »

Et même en se plaçant au seul point de vue de l'instruction, quand on songe aux inégalités que présentent les enfants au point de vue de l'assimilation des leçons, et aux précautions que cela impose aux maîtres ; quand on se rend compte combien est illusoire et éphémère l'acquisition des connaissances, si elle ne s'étaye pas sur un développement réel des facultés ; quand on sait combien ce développement exige que les efforts soient rationnels, judicieusement proportionnés aux forces de l'élève, que faut-il attendre d'une organisation où chaque année nouvelle met l'enfant dans les mains d'un maître nouveau ? Et à part les déficits dus au défaut de continuité et de cohésion de l'enseignement, que de temps perdu avant que le maître sache qui sont ses nouveaux élèves et ce que chacun apporte comme bagage d'instruction ; avant que les caractères se soient destinés et que l'inventaire intellectuel des uns et des autres soit établi à peu près exactement.

Il peut paraître superflu d'insister sur l'appui mutuel que doivent se prêter la famille et l'école, sur la nécessité pour le maître de connaître le milieu et les conditions d'hérédité de l'enfant, sur l'heureuse influence qui peuvent avoir quelques minutes d'entretien avec les parents pour dissiper certains malentendus ou lorsqu'il s'agit de ramener l'enfant dans le sentier du devoir. Mais encore faut-il que les relations indispensables aient le temps de s'établir. Puis quand vient le moment de décider pour l'enfant la carrière qui convient à ses aptitudes, le maître n'est-il pas ordinairement le mieux placé pour donner un bon conseil. N'y a-t-il pas même là une partie

importante du rôle de l'école, et n'est-ce pas profondément regrettable qu'elle doive être négligée parce que l'instituteur connaît insuffisamment et les enfants et les parents ?

Mais où l'action commune de la famille et de l'école acquiert toute son influence bienfaisante, c'est dans la formation de l'être moral. Car il ne suffit pas d'instruire l'enfant, de développer harmonieusement ses facultés, de l'armer, comme on dit, pour le combat de la vie : il faut encore orienter sa volonté vers le bien. C'est un dangereux sophisme, celui qui dit que tout homme intelligent et instruit est forcément honnête parce qu'il se rend compte que c'est le seul moyen d'être heureux ; nous voyons tous les jours la preuve du contraire.

Ces considérations amènent évidemment à la conclusion que les élèves devraient rester le plus longtemps possible sous la direction du même maître. On aurait pu proposer trois ans, comme cela a lieu dans les écoles rurales. Vous avez estimé qu'en l'état actuel des choses, ce serait peut-être aller trop loin d'une seule étape et qu'il fallait s'en tenir à demander la répartition du champ des études primaires en trois cycles de deux ans. C'est certainement un premier pas raisonnable, qui ne soulèvera aucune difficulté d'application.

Si je suis revenu avec un peu de développements sur cette question, c'est que nous lui attribuons une importance primordiale. C'est d'ailleurs une de ces réformes qui présentent le grand avantage de faire beaucoup de bien sans exiger de l'Etat qu'il délie les cordons de sa bourse.

Déjà en 1890 (le 1^{er} avril), l'*Educateur* publiait sous la signature de M. Rosier un article du plus haut intérêt, dans lequel était éloquemment plaidée la cause de l'instruction de la jeune fille ; M. Rosier proposait d'instituer, à la suite de l'école primaire, un enseignement de deux ans destiné à offrir aux jeunes filles des avantages analogues à ceux que les garçons trouvent à l'Ecole professionnelle. Comme tout ce qui est juste, cette idée s'imposa peu à peu, et l'année dernière, notre Grand Conseil décrétait la création de l'Ecole professionnelle et ménagère de jeunes filles. Rapporteur de la Commission législative chargée d'étudier cette question, notre distingué vice-président était particulièrement qualifié pour nous donner sur la nouvelle institution tous les renseignements propres

à nous intéresser. Il s'en est acquitté avec l'amabilité et le talent de charmant causeur que chacun lui connaît.

M^{me} Métral nous a exposé sa manière de comprendre le programme de l'Ecole ménagère dans un rapport très consciencieux et contenant des observations très justes ; elle n'a pas craint d'aborder les détails, ce qui montre qu'elle avait étudié le sujet de près. L'échange de vues auquel a donné lieu ce travail a été des plus intéressants.

M. Rosier ne tient certainement pas aux félicitations. Il me permettra cependant de lui dire que sa foi en l'idée lancée par lui il y a quelque sept ans ne pouvait trouver de meilleure récompense que la sympathie très vive avec laquelle la nouvelle école a été accueillie dès ses premiers débuts.

La série des séances que nous avons consacrées à la pédagogie et à l'instruction mutuelle ne pouvait se clore plus brillamment que par les trois captivantes conférences, dans lesquelles M. le professeur Duparc a délié pour nous la magnifique gerbe de souvenirs qu'il a rapportée de son voyage en Russie. Le but géologique assigné à son exploration ne l'a pas empêché de s'intéresser à tout ce qui frappait ses yeux ; il a voyagé en observateur exercé et attentif à qui rien n'échappe. Par le piquant de ses narrations, par la verve et la richesse de ses descriptions, ces régions lointaines sur lesquelles nous n'avions que des notions succinctes ont pris corps à nos yeux, la carte sèche et froide qui les représentait s'est animée, elle est devenue vraiment vivante, comme d'ailleurs tout ce qui passe par la parole chaude et vibrante de l'excellent professeur de géologie de notre Université.

Je suis heureux d'avoir ici l'occasion de renouveler à notre savant collègue nos plus vifs remerciements pour l'empressement avec lequel il s'est mis à notre disposition, et pour la faveur toute particulière qu'il a faite à notre Société en lui réservant la primeur de ses récits de voyage.

* * *

Les impressions de la fête de Céligny et de notre soirée dans les salons Treiber sont certainement assez vivaces pour me dispenser de rappeler longuement que la partie réjouissances

de notre programme d'activité n'a pas été négligée non plus cette année. Elle a même eu certains effets, heureusement réparables, dont notre trésorier aura l'occasion de vous entretenir tout à l'heure.

La soirée du 15 décembre a obtenu le plus complet succès, soit pour la réussite de sa partie littéraire et musicale, soit à cause de son cachet de franche cordialité. A une ou deux unités près, c'est la même Commission que les années précédentes, avec toujours comme président notre dévoué collègue et ami M. Mégard, qui a assumé toute l'organisation et s'est acquis une fois de plus des droits à notre sincère reconnaissance.

Elles sont aussi utiles qu'agréables, nos soirées. A côté du plaisir très goûté qu'elles offrent aux familles des sociétaires, elles constituent pour ceux de nos jeunes collègues qui y exercent leurs talents artistiques un élément de culture dont ils retirent d'excellents fruits.

La modeste fête par laquelle nous avons célébré le 30^{me} anniversaire de notre fondation a laissé l'impression réconfortante d'une de ces réunions de famille bien intimes, d'une poésie simple et forte, où l'on sent tout le prix des liens qui vous unissent les uns aux autres.

Malgré le temps peu engageant de la matinée, l'assistance était exceptionnellement nombreuse. En raison de la solennité de la journée, nous avions adressé des invitations au Comité directeur et aux diverses sections de la Société pédagogique romande. Il nous fut répondu par les témoignages de sympathie les plus affectueux, et nous eûmes le très grand plaisir de posséder parmi nous M. Gylam, président du Comité directeur, et MM. Duvoisin et Dériaz, qui nous apportaient le salut fraternel des sociétés pédagogiques du Jura bernois et de Neuchâtel.

La présence de ces représentants des sœurs aînées qui avaient entouré de leur sollicitude le berceau de notre Société contribua à rehausser de la manière la plus heureuse la signification de notre fête, et à lui donner la portée d'une manifestation de l'union, de la communauté d'aspirations des instituteurs de notre chère Suisse romande.

L'ovation dont fut l'objet notre vénéré collègue et ami

M. Pautry, premier président de la Société et encore aujourd'hui l'un des membres les plus zélés de notre Comité, reste dans nos souvenirs comme le plus beau moment de la partie officielle qui suivit le banquet. A la joie si unanime et si vive avec laquelle il fut accueilli, M. Pautry a pu se rendre compte combien chacun de nous lui voue d'affectionnée reconnaissance pour son dévouement inaltérable à l'œuvre dont il a été l'un des fondateurs.

Mesdames et Messieurs,

La liste contenue dans le n° 6 du Bulletin porte à 203 le nombre de nos adhérents à la fin de l'année 1897 : 4 membres honoraires et 199 membres actifs.

Trente ans sont passés depuis l'époque où les Pautry, les Michel, les Pelletier, les Bory, les Lombard, — encouragés par quelques amis de Neuchâtel : Willommot, Biolley et Daguet entre autres — posaient les premiers fondements d'une société pédagogique genevoise. Comme le raconte notre ami Grosgrain dans sa spirituelle notice historique, les réunions de ce temps déjà bien loin offraient au corps enseignant plutôt une occasion de se délasser, de se secouer des préoccupations de l'école. Mais sous l'influence des hommes dévoués et bien inspirés qui en avaient la direction, l'institution évolua bientôt vers le but supérieur que lui assigne son beau titre de Société pédagogique, pour devenir, avec les années, l'association florissante à laquelle nous sommes aujourd'hui si profondément attachés.

Au fur et à mesure que la démocratie moderne progresse et prend conscience d'elle-même, elle s'aperçoit toujours mieux que la prospérité et le bonheur de l'ensemble dépendent essentiellement de l'amélioration des individus; et le grand problème de l'esprit à instruire, du caractère à former, du cœur à éléver, revêt une importance chaque jour grandissante.

On attend de l'école populaire la culture rationnelle des facultés de l'enfant, la formation de citoyens utiles, capables de gagner honorablement leur vie. N'en déplaise à M. Brunettiére, on lui demande en outre de faire œuvre d'éducation, de pénétrer jusqu'au cœur de l'enfant; on lui demande de déve-

lopper chez ce jeune être les bons sentiments et d'y réprimer les mauvais instincts; on lui demande d'inculquer en cette âme naissante l'amour de la vérité, de la justice, de la charité.

Mieux que personne, chers collègues, vous sentez l'intérêt vraiment national des questions que fait naître le souci de cette tâche importante et difficile; mieux que personne vous savez aussi que sur beaucoup de points le dernier mot de toute réforme efficace est dans les progrès du corps enseignant.

Lorsque le pays nous confie la mission de préparer aux responsabilités de demain ces générations qui s'avancent incertaines, souriantes dans leur insouciance de l'avenir, c'est en nous qu'il place ses plus chères espérances.

Instituteurs convaincus de toute l'étendue de votre devoir, prenez une part toujours plus active aux études de nos réunions: c'est à une œuvre de perfectionnement mutuel, de travail utile et fécond, de solidarité vers le bien, que je vous convie.

Vive notre chère Société pédagogique genevoise!

Genève, le 3 février 1898.

L. BAATARD, *président.*

**Rapport sur l'exercice financier de 1897, présenté par
M. John Constantin, trésorier.**

Mesdames et Messieurs,

Les Recettes de l'année 1897 se sont élevées à 789 fr. se décomposant comme suit :

Cotisations perçues par le trésorier	Fr. 250.—
Cotisations perçues par remboursement postal	» 332.— Fr. 582.—
Produit des annonces parues dans les 6 numéros du Bulletin de 1897.	» 156.—
Cartes supplémentaires vendues à la soirée du 15 décembre 1897.	» 51.—
TOTAL	<u>Fr. 789.—</u>